



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 37
Mercredi 15 octobre 2025

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Contact: foadm@lasemaine.ch

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).



Berne

Arrondissement d'ingénieur en chef III, Service pour le Jura bernois, Office des ponts et chaussées du canton de Berne

Fermeture au trafic - Circulation de transit interdite aux camions

Route cantonale N° 1362: Crémines - Seehof - front. JU/BE

Commune: Corcelles (BE)

430.20459 / Renouvellement - Chaussée: Corcelles, traversée

Tronçon:

Route cantonale 1362, Corcelles «centre» entre le carrefour avec les rues «Verger Dedos / Clos la Jus» jusqu'au carrefour «Verger Dedos / Clos Cabert», sur environ 70 m'. Coordonnées: 2'601'290 / 1'237'166

Durée:

Du lundi 27 octobre 2025 à 6h au vendredi 7 novembre 2025 à 18h00

Dérogations: Aucune

Conduite de la circulation: Circulation de transit des camions interdite. Le trafic léger reste possible selon la déviation en place. Les signalisations réglementaires de chantier et de déviation seront mises en place. Pour les camions, l'accès à l'Est de la localité se fait par un itinéraire de déviation, limité à 18 to sur le pont «La Ross-matte» à Seehof, via Delémont / Courroux / Vicques / Vermes.

Motif de la mesure: Travaux de génie civil routier et de revêtement

Restrictions: Pour des raisons de sécurité, le tronçon fermé sera interdit à tous les usagers de la route.

Informations juridiques:

En vertu des articles 65 et 66 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR, RSB 732.11) et de l'article 43 de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR, RSB 732.111.1), la route mentionnée sera fermée au trafic.

Les travaux de génie civil étant dépendants des conditions météorologiques, il est possible que les périodes de restrictions doivent être reportées ou modifiées à court terme. Le cas échéant, des communiqués diffusés par la radio renseigneront les usagers. Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Par avance, nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour ces perturbations du trafic inévitables. Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place ainsi qu'aux indications du personnel du chantier, affecté à la sécurité du trafic.

Loveresse, le 13 octobre 2025

Office des ponts et chaussées du canton de Berne, Arrondissement d'ingénieur en chef III, Service pour le Jura bernois

Arrondissement d'ingénieur en chef III, Service pour le Jura bernois, Office des ponts et chaussées du canton de Berne

Fermeture au trafic

Route cantonale N° 1376: Rte n° 6 - Loveresse

Commune: Loveresse

430.20514 / Renouvellement - Chaussée: Loveresse, Grand Nods - Le Moulin

Tronçon:

Carrefour jonction A16 - Carrefour Beau-Site/Grand Nods (non compris) (Coord. entre 2'585'083 / 1'231'659 et 2'585'027 / 1'231'863)

Durée:

Du jeudi 23 octobre 2025 à 7h au vendredi 24 octobre 2025 à 6h

Dérogations: Aucune

Guidage du trafic: Les signalisations réglementaires de chantier et de déviation seront mises en place.

Un itinéraire de déviation est prévu par Reconvi-lier - Rue du Moulin - Loveresse (pour les 2 sens de circulation).

Motif de la mesure: Travaux de renouvellement et d'aménagement de la chaussée.

Restrictions: Interdiction générale de circuler dans les 2 sens.

Pour des raisons de sécurité, le tronçon fermé sera interdit à tous les usagers de la route (véhicules, cyclistes, cavaliers, piétons).

Informations juridiques: En vertu des articles 65 et 66 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR, RSB 732.11) et de l'article 43 de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR, RSB 732.111.1), cette route cantonale sera fermée au trafic.

Les travaux de pose de revêtements routiers étant dépendants des conditions météorologiques, il est possible que les périodes de restrictions doivent être reportées ou modifiées à court terme. Le cas échéant, des communiqués diffusés par la radio renseigneront les usagers. Dans tous les cas, le début,

respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Nous remercions les personnes concernées pour leur compréhension.

Loveresse, le 13 octobre 2025

Office de ponts et chaussées du canton de Berne, Arrondissement d'ingénieur en chef III



Belprahon

Grand ramassage

Le prochain grand ramassage aura lieu le jeudi 23 octobre 2025, de 13h30 à 18h30, sur la place de parc du terrain de football du Tiat.

Pour rappel, seuls les objets n'entrant pas dans un sac Celtor 110 litres sont acceptés.

Belprahon, le 15 octobre 2025

Le Conseil communal

Centre de puériculture du canton de Berne à Grandval

Un centre de consultation ouvrira à Grandval dès octobre 2025. Débora Paugain et Sandrine Voirol auront le plaisir de vous y accueillir à l'école, Grand-Rue 29, 2745 Grandval.

Les consultations ont lieu aux dates:

1^{er} mercredi du mois, de 16h à 18h, sur rendez-vous
2^e et 3^e mardi du mois, de 8h à 10h, sur rendez-vous
4^e mardi du mois, de 10h à 12h, sans rendez-vous
Plus d'informations et réservations sur: www.cp-be.ch

Le centre de consultation à Moutier fermera définitivement le 15 décembre 2025. À partir de cette date, toutes les consultations auront lieu à Grandval.

Les locaux à Moutier seront repris par le Centre de Puériculture Jura, qui assurera la continuité de l'offre pour les familles de Moutier.

Belprahon, le 15 octobre 2025

Le Conseil communal



Court

Avis de construction

Requérant: Vital Germiquet, rue de l'Envers 20, 2738 Court

Propriétaires:

- Patrice Germiquet, chemin des Dents du Midi 42, 1860 Aigle
- Aude Chaboudez, Chenevière 4, 2735 Bévillard
- Mégane Kaufmann, rue de Mévilier 18, 2738 Court
- Dorian Germiquet, rue du Contrôle 21, 2503 Bienne

- Nora Germiquet, Grand-Rue 33, 2823 Courcelon

Auteur du projet: Durex SA, Régis Buchwalder, Rue Saint-Maurice 5, 2800 Delémont

Emplacement: parcelle N° 2130, au lieu-dit « Rue de l'Envers 20 », 2738 Court

Projet: installation d'une pompe à chaleur air/eau extérieure en remplacement d'un chauffage électrique centralisé

Chauffage: pompe à chaleur air-eau de type Olymp-Gilbarco GmbH, OLYJET 15I

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation: H2b

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 7 novembre 2025 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 8 octobre 2025

Municipalité de Court, administration municipale

Avis de construction

Requérante: Schneeberger Décolletages SA, Rue des Gorges 40, 2738 Court.

Auteur du projet: Villatype SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon.

Emplacement: parcelles N°s 82, 1457 et 2402, au lieu-dit: « Rue des Gorges 40 », commune de Court.

Projet: construction de garages préfabriqués, pose de containers pour le stockage et la déviation d'une conduite d'eaux pluviales.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: I.

Dérogations: art. 25 al. 2 RCC et 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 14 novembre 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 15 octobre 2025.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Paroisse réformée de Court

L'assemblée de paroisse aura lieu le lundi 17 novembre 2025, 20h30 à la cure (1^{er} étage)

Ordre du jour:

1. Méditation
2. Nomination d'un scrutateur, d'une scrutatrice
3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
4. Budget 2026
 - Présentation
 - Discussion
 - Approbation
5. Élection d'un conseiller, d'une conseillère de paroisse
6. Le président poursuit son mandat
7. Divers

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 17 novembre 2025

Le procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 17 novembre 2025 sera déposé publiquement durant 30 jours à compter du 1^{er} décembre 2025 au secrétariat municipal durant les heures d'ouverture.

Pendant ce délai, les ayants droit au vote peuvent former opposition par écrit contre la teneur du procès-verbal auprès du conseil de paroisse.

Court, le 15 octobre 2025

Le Conseil de paroisse



Crémises

Avis de construction

Requérante: Emballages Roos SA, Rue de l'Industrie 76, 2746 Crémises

Auteur du projet: KD Architecture, Grand-Rue 79, 2720 Tramelan

Emplacement: Parcelle N° 232, au lieu-dit « Rue de l'Industrie 62 » commune de Crémises

Projet: Remplacement avec agrandissement de la porte d'entrée au Sud du bâtiment.

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone: M2pc

Recensement arch.: Ensemble bâti

Périmètre P2 ISOS

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 14 novembre 2025 inclusivement** auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Crémises, le 15 octobre 2025

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérants: Thérèse et Lionel Selvarajah, Le Côté 162, 2746 Crémises

Auteur du projet: Lack Cheminées SA, Chemin de la Foule 13, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 278, au lieu-dit « Le Côté 162 », commune de Crémises

Projet: Installation d'un poêle intérieur avec conduit de fumée en façade Ouest

Dimensions: selon plan déposés

Construction: selon plan déposés

Zone: H2

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 14 novembre 2025 inclusivement** auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Crémises, le 15 octobre 2025

Secrétariat communal



Grandval

Fermeture du bureau

En raison d'une formation à l'extérieur, le secrétariat sera fermé le 29 octobre 2025.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Grandval, le 15 octobre 2025

Le secrétariat municipal



Loveresse

Assemblée communale du lundi 16 juin 2025

Conformément à l'article 107 du règlement d'organisation, le procès verbal de l'assemblée communale du 16 juin 2025 a été déposé publiquement.

Aucune opposition n'ayant été formulée durant le délai, le conseil communal l'a approuvé lors de sa séance du 30 septembre 2025.

Loveresse, le 6 octobre 2025

Conseil communal



Moutier

Avis de construction

Requérant: Affolter Eric, Pré des Ecuelles 3, 2740 Moutier

Auteur du projet: RP architecture sàrl, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelles N°s 3377 et 1229, Pré des Ecuelles 3

Projet: Réaménagement de la terrasse et pose d'un carport sur place de parc existante.

Zone: Agricole

Dérogation: Art. 24 LAT

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 7 novembre 2025 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les articles 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 8 octobre 2025

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérante: Swisscom (Suisse) SA, Route des Arseaux 41, 1700 Fribourg.

Auteur du projet: Cablex AG, Tannackerstrasse 7, 3073 Gümligen.

Emplacement: parcelle N° 205, au lieu-dit: « Rue du Midi 7 », commune de Moutier.

Projet: demande après coup pour l'application du facteur de correction des antennes adaptatives (sans modification du site) pour le compte de Swisscom (Suisse) SA / MOTZ.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: HA3.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 7 novembre 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 8 octobre 2025.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: Réseau de l'Arc, Rue Beausite 49, 2740 Moutier

Auteur du projet: Heimann Olivier Sàrl, 2735 Bévillard

Emplacement: Parcelle N° 1546, Rue Beausite 49

Projet: Evacuation des remblais de chantier et remise en état du talus et de la place à l'Est de la parcelle, création d'un chemin d'accès pour véhicules d'entretien en grilles-gazon.

Zone: UP12

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 14 novembre 2025 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 15 octobre 2025

Services Techniques-Urbanisme

Le Conseil de Ville de Moutier est convoqué à la Socié'thalle (Av. de la Liberté 9) le lundi 27 octobre 2025, à 19 h 30

Ordre du jour

1. Appel
2. Déclarations de groupes
3. Procès-verbal N° 397 du 23 juin 2025
4. Remplacement de M. Francis Carnal (Moutier à Venir) en tant que membre de la Commission de l'Urbanisme pour la fin de la législature 2023-2026/2027
5. Remplacement de M. Francis Carnal (Moutier à Venir) en tant que membre de la Commission technique pour la fin de la législature 2023-2026/2027
6. Rapport du Bureau du Conseil de Ville au Conseil de Ville relatif à la mise en conformité du Règlement du Conseil de Ville de la commune municipale de Moutier (N° réf.: 01.1111.0362)
7. Rapport du Conseil municipal au Conseil de Ville relatif à la mise en conformité du Règlement concernant les élections communales de la commune municipale de Moutier (N° réf.: 01.1111.0362)
8. Rapport du Conseil municipal au Conseil de Ville relatif à la libération d'un crédit de Fr. 270'250.— (TVA incluse) pour le remplacement des relais de protection (N° réf.: 11.0400.0095)
9. Rapport du Conseil municipal au Conseil de Ville relatif à la libération d'un crédit de Fr. 281'060.— (TVA incluse) pour une nouvelle station «Jolimont» (N° réf.: 11.0400.0094)
10. Rapport du Conseil municipal au Conseil de Ville relatif à la libération d'un crédit indexable de Fr. 833'000.—, destiné à l'aménagement de la cour Sud du bâtiment du Collège primaire de la Liberté et à l'aménagement d'une promenade le long de la Birse (Moutier 2030)» (N° réf.: 01.0302.0207)
11. Réponse du Conseil municipal au postulat de M. Benoît Marchand (Moutier à Venir) intitulé: «La Bible de Moutier- Grandval doit nous être restituée» (N° 1845 – PO 156 | Délai de réponse: 15.08.25)
12. Réponse du Conseil municipal à l'interpellation des Jeunes progressistes de gauche relative aux effets de l'intelligence artificielle générative (ChatGPT) (N° 1861 – IN 530 | Délai de réponse: 10.07.25)
13. Réponse du Conseil municipal à l'interpellation du Rauraque intitulée: «Harcèlement scolaire, point de situation et plans

d'actions mis en place» (N° 1862 – IN 531 | Délai de réponse: 10.07.25)

14. Réponse du Conseil municipal à l'interpellation des Jeunes progressistes de gauche relative à la gestion de la Commune de Moutier d'une éventuelle catastrophe naturelle (N° 1873 – IN 532 | Délai de réponse: 05.09.25)
15. Réponse du Conseil municipal à l'interpellation des Jeunes progressistes de gauche relative à la préservation de la biodiversité des étangs du Stand (N° 1874 – IN 533 | Délai de réponse: 05.09.25)
16. Réponse du Conseil municipal à question écrite de Mme Sandra Monnerat Choffat (PSA) intitulée: «Y a-t-il un lieu d'accueil sécurisé pour les femmes victimes de violence domestique et leurs enfants, à Moutier?» (N° 1867 – QU 428 | Délai de réponse: 07.08.25)
17. Réponse du Conseil municipal à question écrite de Mme Sandra Monnerat Choffat (PSA) intitulée: «Pourrait-on proposer un bac spécifique à puffs dans les déchetteries prévôtoises?» (N° 1882 – QU 430 | Délai de réponse: 02.10.25)
18. Réponse du Conseil municipal à écrite des Jeunes progressistes de gauche relative au programme pour l'adaptation aux changements climatiques de la Confédération Adapt+ (N° 1883 – QU 431 | Délai de réponse: 02.10.25)
19. Transfert de la Commune de Moutier à la République et Canton du Jura, information du Conseil municipal
20. Information du Conseil municipal sur les affaires en suspens
21. Communications
22. Questions orales
23. Divers

Affaires en suspens

- N° 1784 – QU 407 | Délai de réponse: 10.02.23 (réponse fournie selon avancée de la procédure); Question écrite de M. Léonard Paget intitulée: «Décès extraordinaire du 9 septembre 2019 à la piscine de Moutier»
- N° 1864 – MO 754 | Délai de réponse: 07.10.25; Motion du PSA relative à la revitalisation du réseau de transport public à Moutier
- N° 1865 – PO 159 | Délai de réponse: 07.10.25; Postulat des Jeunes progressistes de gauche relatif au soutien financier des milieux associatifs en vue du transfert
- N° 1868 – MO 755 | Délai de réponse: 14.01.26; Motion de Moutier à Venir intitulée: «Place de jeux du quartier Champs-Forts»
- N° 1869 – MO 756 | Délai de réponse: 07.10.25; Motion de Moutier à Venir intitulée: «Enveloppe budgétaire pour adapter nos infrastructures aux personnes en situation de handicap»
- N° 1870 – MO 757 | Délai de réponse: 07.10.25; Motion de M. Patrizio Robbiani (PSA) intitulée: «Les séniors de retour dans les classes enfantines et primaires de Moutier»
- N° 1875 – PO 160 | Délai de réponse: 02.12.25; Postulat de M. Mathieu Houmard (PSA) intitulé: «Trie, la planète te dit merci!»
- N° 1876 – MO 759 | Délai de réponse: 02.12.25; Motion de M. Patrizio Robbiani (PSA) intitulée: «Mettre en ligne le planning des salles de sports et des infrastructures communales»

- N° 1877 – MO 760 | Délai de réponse: 23.12.25; Motion du PSA intitulée: ««Au P'tit Plus» aux Franches-Montagnes, un exemple à suivre en Prévôté»
- N° 1878 – MO 761 | Délai de réponse: 02.12.25; Motion du PSA relative à la mise en place d'un plan général de fauchage des espaces verts prévôtois
- N° 1879 – MO 762 | Délai de réponse: 02.12.25; Motion du PCSI intitulée: «Former aux gestes qui sauvent!»
- N° 1880 – MO 763 | Délai de réponse: 02.12.25; Motion des Jeunes progressistes de gauche demandant un renforcement de l'éducation aux médias dans les établissements scolaires de Moutier
- N° 1881 – IN 534 | Délai de réponse: 02.09.25/27.10.25; Interpellation du PCSI intitulée: «Insécurité et vols à la gare»
- N° 1885 – MO 764 | Délai de réponse: 07.01.26; Motion des Jeunes progressistes de gauche relative à la promotion des événements culturels et sportifs à destination de la population prévôtoise – en particulier des jeunes – via la création d'un compte Instagram dédié
- N° 1886 – MO 765 | Délai de réponse: 07.01.26; Motion des Jeunes progressistes de gauche demandant le report de l'heure de début des cours pour les élèves de l'école secondaire
- N° 1888 – MO 767 | Délai de réponse: 07.01.26; Motion du Rauraque relative à la rénovation de la salle de sport de l'école secondaire
- N° 1890 – MO 770 | Délai de réponse: 06.04.2026; Motion des Jeunes progressistes de gauche demandant plus de semaines de vacances pour les apprentis-es de la Municipalité de Moutier
- N° 1891 – MO 771 | Délai de réponse: 06.01.2026; Motion de Moutier à Venir intitulée: «Elèves prévôtois au gymnase de Bienne»
- N° 1991 – QU 432 | Délai de réponse: 07.11.25; Question écrite de Mme Sandra Monnerat Choffat (PSA) intitulée: «Serait-il envisageable que la commune de Moutier propose un espace de travail au jeunes étudiants/apprentis en période d'examens?»
- N° 1992 – MO 769 | Délai de réponse: 07.01.26; Motion de Moutier à Venir intitulée: «Mettre fin au littering et aux incivilités dans les déchetteries par des caméras de surveillance»

Remarques

- Les documents relatifs aux points de l'ordre du jour sont disponibles sur le site www.moutier.ch. Dans la barre de recherche principale, inscrire «Documentation des séances du Conseil de Ville», puis cliquer sur 2025 et finalement sur le fichier concerné qui apparaît à l'écran (<https://moutier.ch/autorites/co-ncil-de-ville/documents-des-seances-du-conseil-de-ville>).
- Les interventions parlementaires en suspens sont consultables sur le site internet: www.moutier.ch, inscrire «Interventions parlementaires en suspens» dans la barre de recherche ou «Registre des interventions parlementaires».

Moutier, le 6 octobre 2025

Au nom du Conseil de Ville

Le Président: B. Marchand

L'Adjointe au Chancelier: V. Simonin



Perrefitte

Avis de construction

Demande de permis de construire

Maître d'ouvrage : M^{me} Anna Mérillat, Gros-Clos 4C, 2742 Perrefitte

Auteur du projet : Solartech Group Sàrl, Rue du Pré au Maire 10, 2345 Les Breuleux

Projet : Installation d'une pompe à chaleur air/eau à l'extérieur côté nord est du bâtiment et suppression de la chaudière à mazout et du boîtier.

Sur parcelle : N° 776 du ban de Perrefitte, Gros-Clos 4C

Dimensions : selon plans déposés.

Zone : HA2

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 7 novembre 2025** au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon l'art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Perrefitte, le 8 octobre 2025

Le Conseil municipal



Roches



Avis de construction

Requérant : Nicolas Buchser, Champs La Joux 81, 2762 Roches

Auteur du projet : Aellig Paysages SA, Nicolas Gogniat, 2735 Malleray

Emplacement : parcelle N° 574, Champs La Joux 81

Projet : Rénovation de la piscine existante et de la terrasse, construction d'un nouveau mur de soutènement et mise en place d'une pompe à chaleur pour la piscine

Zone : zone d'habitation 2 niveaux

Dimensions et genres : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 14 novembre 2025 inclusivement**, auprès du Secrétariat communal. Les oppositions ou réserves de droit, dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Roches, le 15 octobre 2025

Conseil communal



Seehof

Avis de construction

Requérants : M^{me} Priscille et M. Pascal Beuret, Hüsligrabe 14, 2747 Elay.

Auteur du projet : KD Architecture SA, M. Danael Kipfer, Grand-Rue 79, 2720 Tramelan.

Emplacement : parcelles N° 45 et 90, au lieu-dit : « Hüsligrabe 14 », commune d'Elay.

Projet : transformation d'une maison d'habitation avec construction d'un nouveau balcon et de deux couverts, ouvertures en façades, pose de panneaux photovoltaïques et d'une pompe à chaleur extérieure.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Objet protégé : zone riveraine.

Dérogations : art. 24 LAT, 25 LCFo et 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 14 novembre 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale d'Elay. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 15 octobre 2025.

La préfète : Stéphanie Niederhauser



Tavannes

Dépôt public du projet de modification du plan d'aménagement local (PAL) concernant la création d'une ZPO et du Plan de Quartier (PQ) « Peute Rive »

Conformément à l'article 60 de la Loi cantonale du 9 juin 1985 sur les constructions (LC, RSB 721.0), la municipalité de Tavannes procède à la mise en dépôt public du projet de modification du Plan d'Aménagement Local (PAL) concernant la création d'une ZPO et du Plan de Quartier

« Peute Rive », en application de l'article 33 de l'Ordonnance fédérale sur l'aménagement du territoire (OAT) et conformément aux principes définis dans le Plan directeur cantonal (fiche A_03).

Le dossier comprend : le plan de zone (PZA) - ZPO « Peute Rive », le plan de quartier (PQ), l'extrait de l'art. 311 du règlement communal de constructions (RCC) et la création de l'article 313 du RCC ZPO-B « Peute Rive », le règlement de quartier (RQ) et, à titre indicatif, le rapport de conformité (RCo) et ses annexes, conformément à l'art. 47 OAT, le plan des équipements, le rapport technique (RT) – Evacuation des eaux, ruissellements et dangers naturels et le rapport technique (RT) – Géologie.

Le projet de modification du PAL est déposé publiquement pendant 30 jours, du 8 octobre au 7 novembre 2025 inclusivement, à l'administration communale où il peut être consulté sur rendez-vous (032 482 60 40) aux heures d'ouverture du guichet. Le dossier est également consultable sur le site internet de la commune : www.tavannes.ch (seul le dossier « physique » déposé auprès de l'administration communale fait formellement foi).

Les éventuelles oppositions ou déclarations de réserves de droit, écrites et congrûment motivées, sont à adresser au Conseil municipal de Tavannes, Grand-Rue 1, 2710 Tavannes, jusqu'au 7 novembre 2025.

Pour rappel, les oppositions collectives ou multi-copiées ne sont valables que si elles désignent formellement une personne représentante du groupe d'opposants.

En cas d'opposition(s), des pourparlers de conciliation seront organisés le 17 novembre 2025, à la Municipalité de Tavannes (Hôtel de Ville - Grand-Rue 1), sur invitation du Conseil municipal.

Tavannes, le 8 octobre 2025

Le Conseil municipal

Bouger en famille - la salle de gymnastique de Tavannes ouverte les deux premiers dimanches de chaque mois

Dès le mois de novembre et jusqu'au mois de mars 2025, la commission Vie locale de Tavannes offre aux familles avec des enfants de 1 à 8 ans l'opportunité de bouger, de se dépenser et d'interagir ensemble. Des parcours et des espaces de jeux sont prévus pour les tout-petits ainsi que pour les plus grands.

Cet événement est conçu pour favoriser l'interaction et l'activité physique en famille. Des parcours et des espaces de jeux adaptés seront disponibles pour les tout-petits comme pour les plus grands, garantissant une expérience enrichissante pour tous.

Les séances se dérouleront de 9h30 à 12h, les dimanches suivants :

- 2 & 9 novembre 2025
- 7 & 14 décembre 2025
- 11 janvier 2026
- 1 & 8 février 2026
- 1 & 8 mars 2026



Petit-Val

Fermeture de la route de la Combe

En raison du Tir des moines organisé par la société de tir Petit-Val, la route reliant le village de Sornetan à La Combe sera fermée à la circulation aux dates suivantes :

- Samedi 18 octobre 2025 de 8 h à 12 h et de 13 h à 19 h

- Dimanche 19 octobre 2025 de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h

- Dimanche 26 octobre 2025 de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h

Souboz, le 8 octobre 2025

Conseil communal



Reconvilier

04.0302.0207 - eBau 2025-13140

Avis de construction

Requérant : Drougard Esteva, Rue du Bruye 22, 2732 Reconvilier

Auteur du projet : KD Architecture, Grand-Rue 79, 2720 Tramelan

Emplacement : Parcelles N° 1228, Rue du Bruye 22, 2732 Reconvilier

Projet : Construction d'une place de parc en pavés filtrants & une cabane de rangement en bois aux dimensions de 2.5 x 4 mètres

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : H2

Publication : **dès le 8 octobre 2025, pour 30 jours**

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal jusqu'au 7 novembre 2025 inclusivement ou sur le lien suivant : www.reconvilier.ch/depts-publics.

Nous encourageons tous les participants à venir avec des vêtements confortables et des chaussettes antidérapantes (ou chaussures de gymnastique) pour garantir sécurité et confort durant l'activité. Pour des raisons de sécurité, le nombre maximal d'enfants admis sera déterminé par les responsables sur place. Il est important de noter que l'assurance est à la charge des participantes et participants.

Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux durant ces prochains dimanches et espérons que cette activité plaira à un maximum d'entre vous!

Lieu et contact: salle de gymnastique de Tavannes, rue des Sources, 2710 Tavannes / M. Jérémie Bohnenblust, 078 603 76 83

Tavannes, le 20 octobre 2025

Commission Vie Locale



Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Liechti Lydia, Route de Champoz 2, 2735 Bévillard

Auteur du projet: KD Architecture, Grand-Rue 79, 2720 Tramelan

Adresse du projet: BF 111, Route de Champoz 2, 2735 Bévillard

Description du projet: Transformation des combles en cuisine/espace de vie et ajout de 4 Velux en toiture, création d'une nouvelle chambre dans la partie grange au rez-de-chaussée

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: H3

Dépôt public: du 15 octobre au 14 novembre 2025 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillon 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 10 octobre 2025

Commune mixte de Valbirse

Divers

Paroisse catholique romaine Moutier

Assemblée de la paroisse catholique romaine

Mercredi 26 novembre 2025 à 19h30
à la Maison des Œuvres

Accueil et prière

Ordre du jour

1. Informations de l'Équipe pastorale
2. Informations du Conseil de paroisse
3. Informations de la Présidente du groupe de travail «Transfert de la paroisse»

4. Adoption du budget 2026 et du taux de l'impôt paroissial
5. Élections statutaires pour la nouvelle législature 2026-2029
 - a. Présidence, Vice-Présidence et secrétaire de l'assemblée de la commune ecclésiastique
 - b. Présidence et membres du Conseil de la commune ecclésiastique
6. Élection de l'organe de révision pour l'année 2026
7. Divers

Le budget 2026 sera déposé publiquement 30 jours avant l'assemblée de paroisse au secrétariat de la Cure où il pourra être consulté durant les heures d'ouverture du bureau.

Dépôt du procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée de paroisse ordinaire du mercredi 26 novembre 2025 sera déposé publiquement durant 20 jours, dès le mercredi 3 décembre 2025, au secrétariat de la cure où il pourra être consulté pendant les heures d'ouverture. Durant le dépôt public, les ayants droit au vote peuvent former opposition auprès du Conseil de paroisse.

Moutier, le 6 octobre 2025

Le Conseil de paroisse

Syndicat de Communes du Centre Régional de Compétences et de Protection Civile Du Jura Bernois 2720 Tramelan

Convocation à l'assemblée des délégués ordinaire du Syndicat de communes

du Centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois de Tramelan, selon l'article 12 du règlement d'organisation:

Mercredi 19 novembre 2025 à 19h30
à la salle Communale de Court
La Valle 19, 2738 Court

Ordre du jour

1. Salutations, appel
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du PV N° 72 de l'assemblée des délégués du 25 juin 2025
4. Informations du Commandant
5. Budget 2026
 - 5.1 Présentation
 - 5.2 Approbation
6. Nomination de la Fiduciaire Soresa SA
7. Élection
 - 7.1 D'un membre de la Commission de Gestion
 - 7.2 Du Président de la Commission de Gestion
8. Élection secrétaire de l'assemblée des délégués
9. Divers et imprévus

Tramelan, le 9 octobre 2025

Au nom de la Commission de Gestion du CRC et de la PCi du Jura bernois

Le Président: Dave von Kaenel

Le secrétaire: Donovan Ducommun

Syndicat de communes des sapeurs-pompiers Val d'Or

Recrutement

Le CSP Val d'Or recherche des volontaires prêts à s'engager afin d'assurer la relève et de continuer à fournir à la population, un service de proximité rapide et efficace.

Les personnes âgées de 19 à 50 ans (hommes & femmes), des communes de Petit-Val, Saicourt et Rebévelier intéressées à faire partie du corps des sapeurs-pompiers Val d'Or, sont invitées à se présenter lors de la séance d'information/recrutement qui aura lieu

Le lundi 27 octobre 2025 à 19h30
au hangar de Bellelay (La Verrerie 9)

Bellelay, le 15 octobre 2025

Pour l'Etat-Major - C. Paroz

Syndicat de communes des sapeurs-pompiers Val d'Or

Convocation

L'assemblée des délégués du Syndicat de communes des sapeurs-pompiers Val d'Or aura lieu le:

Mercredi 19 novembre 2025 à 20h
au Hangar des sapeurs-pompiers à Bellelay

L'ordre du jour sera le suivant:

1. Appel
2. Nomination d'un scrutateur
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 20 mai 2025
4. Voter un crédit d'engagement pour l'achat d'une motopompe pour un montant de CHF 40'000.-
5. Information sur les nouvelles exigences/obligations 28 heures de formation GVB
6. Budget 2026
 - a) fixer les soldes, jetons de présence, indemnités forfaitaires, remboursement de frais de cours, quotité de la taxe des pompes, montant des amendes
 - b) accepter le budget 2026
7. Elections/réélections au conseil des sapeurs-pompiers:
 - a) Du Président, également Commandant
 - b) Du Responsable sécurité & hangar
8. Réélection vérificateurs des comptes
9. Promotions
10. Divers et imprévus

Bellelay, le 15 octobre 2025

Pour l'Etat-Major - C. Paroz

Syndicat forestier du Raimeux et environs

Mise au concours

Secrétaire du Syndicat forestier du Raimeux et environs (10%)

Tâches:

- Convocations et PV des séances
- Correspondance
- Gestion de diverses tâches administratives

Administrateur-trice des finances du Syndicat forestier du Raimeux et environs (10%)

Tâches:

- Tenue de la comptabilité
- Administration des engagements financiers
- Etablissement du budget annuel et du plan financier
- Boucllement annuel et établissement du compte annuel
- Facturation et suivi des débiteurs
- Paiement des créanciers
- Etablissement des décomptes et statistiques
- Gestion des salaires, décomptes assurances sociales

L'administrateur-trice des finances devra connaître le modèle comptable harmonisé MCH2.

Les exigences fixées sont les suivantes pour les deux postes:

- CFC d'employée de commerce avec quelques années d'expérience dans le domaine
- Bonnes connaissances de l'outil informatique
- Sens élevé de l'organisation, grande polyvalence et aptitude à travailler de manière indépendante et efficace

Les deux postes peuvent être cumulés.

Entrée en fonction: le 01.01.2026

Les candidat(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur postulation accompagnée d'un curriculum vitae et copie des certificats jusqu'au 6 novembre 2025 au plus tard, à l'adresse suivante: Secrétariat communal, Haut du Village 31, 2762 Roches, avec mention «Postulation Syndicat forestier».

Pour tous renseignements complémentaires: M. Roger Gerber / 079 351 81 28.

Roches, le 10 octobre 2025

Conseil du Syndicat forestier du Raimeux et environs

Validation de vos avis sur la plateforme: lundi 14h

Calendrier des parutions 2025

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution
43	38	22.10.2025	mercredi
44	39	29.10.2025	mercredi
45	40	05.11.2025	mercredi
46	41	12.11.2025	mercredi
47	42	19.11.2025	mercredi
48	43	26.11.2025	mercredi
49	44	03.12.2025	mercredi
50	45	10.12.2025	mercredi
51	46	17.12.2025	mercredi
52	47	24.12.2025	mercredi
		31.12.2025	SUPPRIME

i informations pratiques



Tavannes

Administration municipale
Grand-Rue 1
2710 Tavannes

Courriel:
Heures d'ouverture:

secretariat@tavannes.ch
Lundi (fermé le matin) à mercredi:
9h30 à 11h45 et 15h à 17h
Jeudi:
9h30 à 11h45 et 15h à 18h
Vendredi:
9h30 à 11h45 – Fermé l'après-midi
www.tavannes.ch

Site internet:

Téléphones

Centrale 032 482 60 40
Secrétariat 032 482 60 43
Caisse 032 482 60 44
Contrôle des habitants 032 482 60 45

Travaux publics 032 482 60 47
Agence AVS 032 482 60 46
Service social 032 482 65 70



Valbirse

Administration communale
Rue Aimé Charpillot 2
2735 Bévillard

Téléphone: 032 491 61 61
Courriel: info@valbirse.ch
Site internet: www.valbirse.ch
facebook.com.valbirse

Heures d'ouverture

- Lundi et Mardi de 10h à 12h et 13h30 à 16h30
- Mercredi de 10h à 12h – fermé l'après-midi
- Jeudi de 10h à 12h et 13h30 à 18h30
- Vendredi de 10h à 12h – fermé l'après-midi

informations pratiques



Crémines

Secrétariat communal
Rue du Collège 6
2746 Crémines

Téléphone: 032 499 95 42
Courriel: secretariat@cremines.ch
Site internet: www.cremines.ch

Heures d'ouverture du secrétariat communal

- Mardi matin fermé, mardi après-midi de 13 h 30 à 18 h.
- Jeudi matin de 7 h 30 à 12 h, jeudi après-midi de 15 h à 17 h.

Heures d'ouverture déchetteries

- Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Jeudi de 16 h à 19 h
- Samedi de 10 h à 12 h



Eschert

Commune mixte d'Eschert
Rue du Tilleul 1
2743 Eschert

Téléphone: 032 493 40 85
Courriel: secretariat@eschert.ch
Site internet: www.eschert.ch

Heures d'ouverture écopoint pour la ferraille

Ouvert tous les 1^{ers} samedis du mois (sauf janvier et août, le 2^e samedi du mois) de 11 h à 12 h.
Pour les dates effectives, se référer au mémodéchets de la commune.



Grandval

Secrétariat municipal
Grand-Rue 29
2745 Grandval

Téléphone: 032 499 95 55/079 729 56 89
Agence AVS du Grand Val: 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)
Courriel: secretariat@grandval.ch
Site internet: www.grandval.ch

Heures d'ouverture: Mercredi matin de 9 h 30 à 10 h 30
Jeudi soir de 18 h à 19 h 30 ou sur rendez-vous

Déchetterie ouverture: Jeudi de 17 h à 19 h (avril – septembre).
Jeudi de 16 h 30 à 18 h 30 (octobre – mars).

informations pratiques



Perrefitte

Administration communale
Sous le Tacon 24
2742 Perrefitte

Téléphone: 032 493 22 74
Courriel: secretariat@perrefitte.ch
Agence AVS du Grand Val: 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)
Heures d'ouverture: Mardi 17 h - 19 h
Jeudi 8 h 30 - 10 h 30
Site internet: www.perrefitte.ch



Petit-Val

Commune mixte de Petit-Val
Derrière les Hôtas 23
2748 Souboz

Téléphone: 032 484 94 70
Courriel: admin@petit-val.ch
Heures d'ouverture: Lundi de 16 h à 18 h
Mardi de 9 h 30 à 11 h
ou sur rendez-vous
Site internet: www.petit-val.ch



Rebévelier

Administration communale
Rebévelier, 2717 Rebévelier
c.o Brogna Alexandra,
Rue des Chardonnerets 7
2740 Moutier

Téléphone: 079 247 38 62
ou 032 493 47 44
Courriel: rebevelier@bluewin.ch
Heures d'ouverture: sur demande



Reconvilier

Municipalité de Reconvilier
Route de Chaindon 9
2732 Reconvilier

Téléphone: 032 482 73 73
Courriel: info@reconvilier.ch
Site internet: www.reconvilier.ch

Heures d'ouverture

- L'administration municipale est ouverte chaque semaine les lundi, mardi et jeudi de 10 h à 11 h 45 et de 15 h à 17 h.
- La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.